



→ Quel territoire pour demain ?

## ENQUÊTE AUPRÈS DE LA POPULATION

### → LES RÉSULTATS

#### LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ENRICHIS PAR VOTRE EXPERTISE

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Saint-Brieuc, un questionnaire a été mis en ligne de février à octobre 2020 afin d'alimenter le diagnostic, première grande étape de l'élaboration de ce projet de territoire.

Le SCoT fixe les orientations générales du développement du territoire et de l'organisation de l'espace pour les 15 années à venir. Il définit des principes et des choix d'urbanisation, de développement et d'aménagement, en mettant l'environnement au cœur du projet.

Ce questionnaire a permis de recueillir votre expertise en tant qu'usager et habitant du territoire sur des sujets qui intéressent le SCoT et qui vous concernent au quotidien : habitat, consommation, mobilité, emploi, etc.

Avec près de 700 réponses au questionnaire et des sondés issus de plus de 80 % des communes du territoire, les données issues de cette enquête permettent d'alimenter le portrait du territoire du Pays de Saint-Brieuc et de connaître les enjeux qui vous semblent prioritaires.

# HABITAT



## LA FORTE INFLUENCE DU CADRE DE VIE ET DE LA PROXIMITE

Interrogés sur les éléments qui ont été déterminants dans le choix de leur logement, les sondés se sont globalement accordés sur trois critères : la qualité du cadre de vie (à 55%), la proximité au lieu de travail / d'activité (42 %) et la proximité d'équipements, de services et de commerces (47%).

D'ailleurs, plus de 4 sondés sur 5 indiquent avoir accès à un nombre suffisant d'équipements publics, de commerces et de services, dans leur commune de résidence ou à proximité.

### L'habitat idéal ?

S'ils déménageaient, les sondés se tourneraient vers :



La propriété,  
à **88 %**



Un logement  
individuel,  
à **87 %**



Un logement dans ou à  
proximité du centre-bourg/  
centre-ville (à moins de 5  
minutes à pied),  
à **82 %**



L'achat d'un logement  
existant (neuf ou ancien)  
par opposition à la  
construction neuve,  
à **75 %**

# CONSOMMATION



## COMMERCES DE PROXIMITE ET CENTRES COMMERCIAUX, OPPOSITION OU COMPLEMENTARITE

La majorité des sondés (78%) indique effectuer leurs achats alimentaires dans les centres ville/centres bourg (commerces de proximité, marchés...). Cependant, autant les effectuent dans les centres commerciaux. Par ailleurs, une partie relativement importante des sondés (40%) indique effectuer leurs achats alimentaires directement chez les producteurs.

Le questionnaire révèle que les centres ville/centres bourg sont privilégiés principalement pour des raisons de proximité et par conviction tandis que les centres commerciaux sont préférés pour le prix des produits et l'accessibilité (accès voiture, stationnement).

Selon les sondés, la désaffection (perte d'intérêt) des centres villes et des centres bourgs est liée principalement à l'offre commerciale peu attractive, aux problèmes d'accessibilité (en particulier liés au stationnement), à la concurrence des zones commerciales périphériques mais aussi plus globalement à l'évolution des modes de consommation.



# MOBILITÉ



## VERS UNE DIVERSIFICATION DES MODES DE DEPLACEMENTS

La voiture est, sans surprise, le mode le plus utilisé par les personnes (93%). Cependant, les modes doux sont également très mobilisés avec la marche (64%) et le vélo (33%). La majorité (81 %) se dit prête à modifier ses habitudes au quotidien pour limiter l'usage de la voiture

individuelle, mais pas pour les loisirs. D'ailleurs, cette volonté transparait également à travers les modes de déplacements que les participants souhaiteraient utiliser plus souvent :



Le vélo, vélo électrique, à **56 %**



Le bus, à **46 %**



La marche, à **42 %**



L'automobile individuelle, à **27 %**



Le train, à **22 %**



L'automobile (co-voiturage), à **10 %**



Autre (scooter, moto, trottinette électrique, avion, aucun...), à **2 %**

# TRAVAIL / ÉTUDES



## UN LIEN FORT ENTRE BASSIN D'EMPLOI ET BASSIN DE VIE

La réflexion à l'échelle du bassin de vie et des zones d'emplois prend tout son sens pour le SCoT au vu des trajets domicile-travail : 70% des actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence.

la répartition des communes où travaillent les sondés : Saint-Brieuc (36 %), Plérin (7 %), Lamballe-Armor (7%), Ploufragan (6%), etc.

Les différents pôles d'emplois transparaissent à travers

Selon eux, les 3 changements majeurs qui vont affecter le travail dans les années à venir :



La place croissante du digital, à **57 %**



L'adaptation des temps de travail, des horaires au modes de vie, à **53 %**



L'ancrage local plus fort et la demande de proximité, à **34 %**



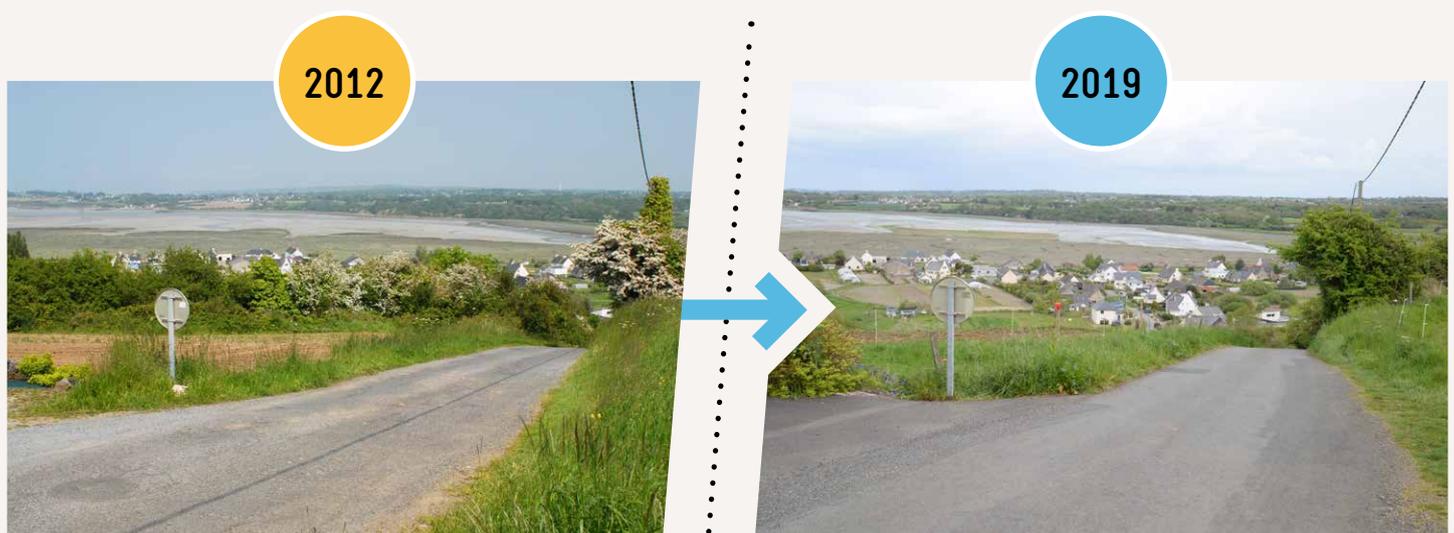
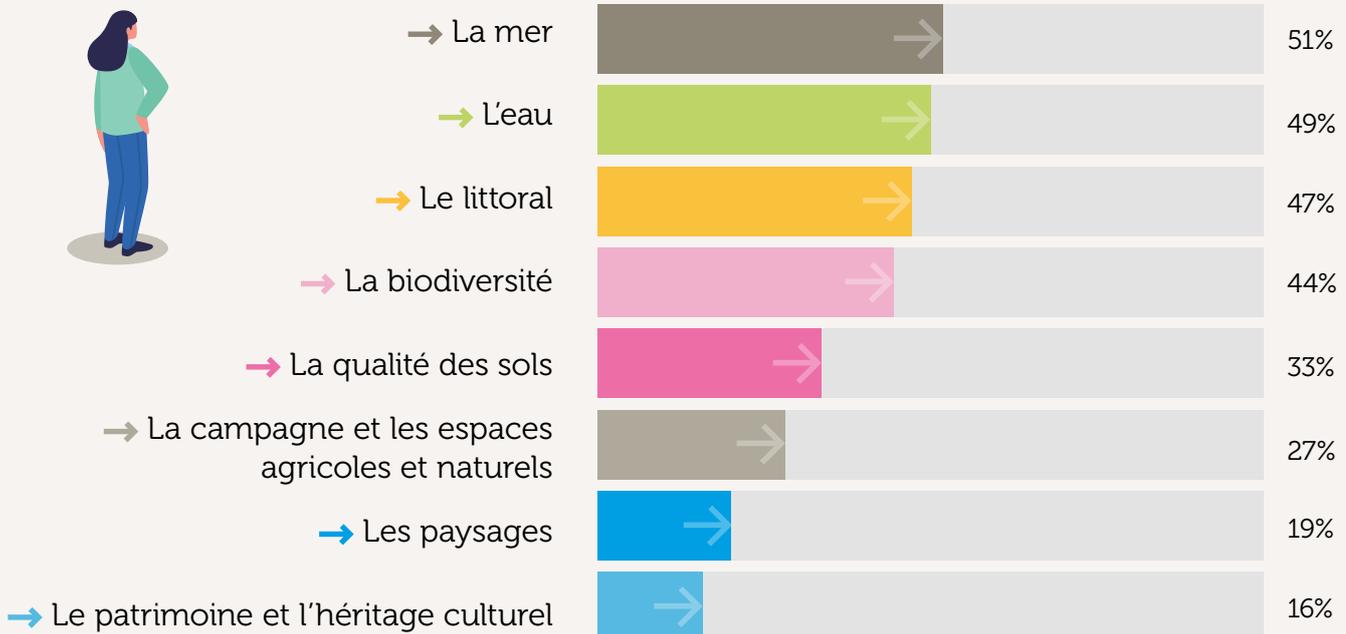
# RESSOURCES DU TERRITOIRE



## DES RICHESSES À PRÉSERVER

Les sondés sont relativement critiques sur l'état de préservation actuel des ressources du territoire. En effet, plus de la moitié estiment que la mer, l'eau, la biodiversité et les sols sont des ressources peu ou pas préservées à cause des pressions anthropiques qu'elles subissent (urbanisation, pollution, etc.). Le graphique ci-dessous révèle que ces mêmes ressources sont considérées par les sondés comme à valoriser et à préserver en priorité sur le Pays de Saint-Brieuc.

### Les ressources à valoriser et à préserver en priorité sur le territoire du pays de saint-brieuc selon les sondés



# ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS



## LES HABITANTS SONT-ILS PRÊTS À CHANGER LEURS HABITUDES ?

Les phénomènes qui dégradent notre cadre de vie sont en grande partie liés à certaines de nos pratiques quotidiennes : notre manière de consommer, de nous déplacer, d'habiter l'espace, etc. D'après un sondage paru en 2019, près des trois quarts des Français sont prêts à changer leurs habitudes pour préserver l'environnement.. Et sur le Pays de Saint-Brieuc ? 8 habitants sur 10 sont prêts à limiter l'usage de la voiture individuelle pour leurs déplacements quotidiens mais seulement 6 sur 10 pour leurs loisirs ou leurs vacances.



**94 %** des sondés sont prêts à modifier leurs habitudes de consommation pour maintenir les services et commerces de proximité



**81 %** des sondés sont prêts à modifier leurs habitudes de déplacements quotidiens pour limiter l'usage de la voiture individuelle



**94 %** des sondés sont prêts à adapter leur logement pour répondre aux enjeux de maîtrise de la consommation énergétique



**54 %** des sondés sont prêts à disposer de moins d'espaces extérieurs privés au profit d'espaces publics ouverts et partagés

---

## UN SCOT MOTEUR



## SUR LES QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT, D'ATTRACTIVITÉ ET DE MOBILITÉ

En cohérence avec le reste de cette enquête en ligne, trois grandes thématiques intrinsèquement liées ressortent de la question « Sur quel sujet, le SCOT doit-il être moteur ? » :



**L'intégration des priorités environnementales dans le projet d'aménagement du territoire**, cet enjeu est celui qui est revenu le plus fréquemment dans les réponses des sondés à travers diverses problématiques : l'extension urbaine et l'extension des zones commerciales, la consommation du foncier agricole, la qualité de l'eau, de l'air et des sols, la protection de la biodiversité et du littoral, la transition énergétique et écologique, etc.



**La revalorisation des centres-bourgs et des centres-villes** en s'appuyant sur les commerces, services et équipement de proximité, sur les complémentarités entre les communes mais également en développant une offre de logements adaptées aux besoins de la population. Sur la question de l'habitat, de nombreux sondés prônent la réutilisation et la réhabilitation de l'habitat existant tout en préservant une qualité de vie et une animation propice au lien social.



**Une mobilité repensée et moins dépendante de l'automobile** prenant en compte les difficultés de déplacements dans les communes rurales, améliorant les réseaux de transport existants, développant les réseaux alternatifs à la voiture et incitant au changement de comportements favorisant les déplacements doux : vélo, marche à pied, transports en commun.

# DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES



## EN ACCORD AVEC LES ENJEUX MAJEURS DU TERRITOIRE ET LES QUESTIONNEMENTS DES ELUS DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

Au début de l'année 2021, le diagnostic du SCOT et l'état initial de l'environnement ont été finalisés et présentés aux élus du Pays de Saint-Brieuc. Les ateliers thématiques réalisés avec les élus et les partenaires et le travail des bureaux d'études ont permis de dégager 6 enjeux majeurs transversaux qui guideront l'écriture du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du territoire, dont le débat est prévu à l'automne 2021. Les constats et attentes formulés par les citoyens, à travers cette enquête et lors des réunions publiques, confortent la trajectoire vers laquelle doit s'orienter le projet de SCOT : de la valorisation des territoires et de la Baie de Saint-Brieuc, au confortement des centres-villes et centres-bourgs, à la structuration des pôles d'emplois, à l'économie foncière et la réversibilité des espaces, à la conciliation des espaces vécus, de la fonction agricole et des espaces naturels en milieu rural.



## LA CONCERTATION CONTINUE



### S'INFORMER

- Site internet : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)
- Articles dans la presse, dans les bulletins communaux et intercommunaux
- Exposition publique itinérante (à venir)
- TWITTER du PETR du Pays de Saint-Brieuc @PAYS\_SB
- Newsletter sur inscription via le site du PETR



### S'EXPRIMER

- Adresse mail : [scot@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:scot@pays-de-saintbrieuc.org)
- Réunions publiques
- Registres de concertation disponibles au siège du PETR du Pays de St-Brieuc ainsi qu'aux sièges de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Lamballe Terre et Mer
- Dossier de concertation en ligne sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc



### CONTACT

- Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Saint-Brieuc  
CIA - bâtiment B 2<sup>ème</sup> étage -  
CS 40532  
5 rue du 71<sup>ème</sup> Régiment  
d'Infanterie  
22035 SAINT BRIEUC
- Tél. : **02 96 58 08 08**